

TABLEAU COMPARATIF DES DIFFERENTES PRIMES DE L'AGEFIPH

	Prime à l'Insertion (PI)		Prime Initiative Emploi (PIE)		Subvention professionnalisation / apprentissage		Aide à la création	Aides techniques et humaines
	TH	Employeur	TH	Employeur	TH	Employeur	TH	TH/Employeur
Bénéficiaires	Tous salariés, exceptés salariés E/I ¹ et E/A ¹ avec aides de l'Etat	Tous, sauf entreprises à accord agréé E/I ¹ et E/A ¹	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Demandeur emploi > 1 an ➤ > 45 ans ➤ Minima social ➤ Cas particulier 	Tous, sauf entreprises à accord agréé E/I ¹ et E/A ¹	Tous	Tout employeur du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscrit au Pôle Emploi ➤ Dirigeant ➤ ≥ 50% du capital ➤ 1525 € 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation à l'emploi ➤ Accès à l'emploi ➤ Maintien dans l'emploi ➤ Évolution professionnelle
Contrat de travail éligibles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ CDI ➤ CDD ≥ 12 mois ➤ Durée 16 h hebdo. ou 720 h annuelles 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ CDI ➤ CDD ≥ 12 mois ➤ Durée 16 h hebdo. ou 720 h annuelles 		Contrat de professionnalisation Contrat d'apprentissage		/	Tous
Cumul avec les autres primes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à l'adaptation des situations de travail ➤ Aide à la mobilité ➤ Aides techniques et humaines 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à l'adaptation des situations de travail ➤ Aide à la mobilité ➤ Aides techniques et humaines 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aide à l'adaptation des situations de travail ➤ Aide à la mobilité ➤ Aides techniques et humaines ➤ PI/ PIE si embauche à l'issue 		Pour l'embauche de TH	Oui
Financement	Dans la limite des crédits disponibles 900 €	Dans la limite des crédits disponibles 1600 €	/	Dans la limite des crédits disponibles <ul style="list-style-type: none"> ➤ 3000 € Temps plein ➤ 2000 € temps partiel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1700 € : contrat > 6 mois et si la prime à l'insertion n'est pas déjà perçue ➤ 3400 € : contrat ≥ 12 mois et ≥ 45 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Si < de 45 ans : 3400 € / an ➤ Si ≥ de 45 ans : 6800 € / an 	Jusqu' à 12 000 €	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aides techniques ou matériels ≥ 9150 € ➤ Formation à l'utilisation des aides ≥ 385 €/jour ➤ Aides humaines à la communication ≥ 9150 € pour 12 mois ➤ Accompagnement par un auxiliaire professionnel ≥ 9150 €/an
Renouvellement	Non	Pour un autre TH	/	Pour un autre TH	/	Pour un autre TH	/	Possible
Modalités opératoires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dossier Demande de Prime Cap Emploi – Pôle Emploi – Mission locale ➤ Agefiph PI – TSA 30 001 – 41013 Blois Cedex 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dossier Demande de Prime Cap Emploi – Pôle Emploi – Mission locale ➤ Agefiph PIE – TSA 30 001 – 41013 Blois Cedex 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dossier Demande de Prime ➤ Aide possible par Cap Emploi – Pôle Emploi - Mission locale ➤ Agefiph de la région 		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cap Emploi Pôle Emploi Mission locale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dossier Demande de subvention ➤ Aide possible par Cap Emploi - Pôle Emploi – ➤ Agefiph de la région

¹ E/I = entreprise d'insertion par l'économie E/A = entreprise adaptée

Pour toutes informations complémentaires ou autres aides, voir le site de l'Agefiph www.agefiph.fr